



Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale (GETAC)

GETAC est un organisateur de mesures actives du marché du travail. Rattaché à la Caisse cantonale de chômage, GETAC propose des prestations d'insertion pour les demandeurs d'emploi. En collaboration avec les Offices régionaux de placement (ORP) du Valais, GETAC recherche et met sur pied des emplois temporaires auprès des Services de l'administration cantonale. Cette collaboration, d'une durée maximale de six mois par service, est financée par l'assurance chômage ou le fonds cantonal pour l'emploi.

Les participants bénéficient ainsi d'une expérience professionnelle supplémentaire et d'un réseau de contacts élargi. Ils suivent des journées d'orientation/formation/information en lien avec le 1^{er} marché du travail. Leur parcours s'agrément d'une plus-value et d'une référence de qualité pour leurs recherches d'emploi. Le mandat de GETAC, en application des directives du SECO, contribue au placement fixe des assurés dans les meilleurs délais.

GETAC propose différents contrats aux demandeurs d'emploi.

Mesures fédérales

- *Emploi temporaire* pour des personnes avec expérience professionnelle, bénéficiant des prestations de l'assurance-chômage.
- *Stage professionnel* essentiellement destiné à des personnes n'ayant pas ou peu d'expérience ou souhaitant s'enrichir d'une activité différente.

Mesures cantonales

- *Programme de qualification* pour les personnes ayant épuisé le droit aux prestations de l'assurance-chômage ou exercé une activité indépendante.

Mesures LIAS

- En faveur des personnes issues des services sociaux.

GETAC effectue des placements individualisés pour chaque assuré. Le coordinateur définit, suite à un entretien avec l'assuré et en collaboration avec les ORP, des objectifs visant à cibler ces placements (par le biais d'un formulaire intitulé "accord d'objectifs"). GETAC garantit ainsi la mise à profit d'un savoir déjà acquis, l'apprentissage de nouvelles connaissances, le maintien d'un rythme de travail, l'augmentation de la confiance en soi et l'utilisation judicieuse de la référence de cette activité pour les recherches d'emploi à venir. L'objectif fondamental de GETAC est la réinsertion rapide et durable des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Cette tâche ne peut être menée à bien qu'avec la collaboration des ORP et de tous les services de l'administration cantonale.

Types de postes proposés

La collaboration avec les services cantonaux offre aux participants une palette d'activités intéressantes et variées. En fonction du profil des assurés et de leurs compétences, GETAC effectue, dans la mesure du possible, des placements "sur mesure" et aussi diversifiés que possible (domaines administratif, scientifique, économique, technique, social, culturel, etc.), tout en veillant à apporter un enrichissement au parcours des demandeurs d'emploi.

Suivi et encadrement

GETAC établit des évaluations en présence des assurés et des responsables d'encadrement. Ces bilans sont transmis, sous forme de rapports, aux conseillers ORP. Ils visent à évaluer les objectifs fixés en début d'activité, à rendre compte de l'expérience acquise par l'assuré et, si nécessaire, à réajuster cette mesure. Les suivis sont composés d'un bilan intermédiaire et d'un bilan final. A tout moment, l'assuré a la possibilité de solliciter son coordinateur pour d'éventuels conseils ou questions.

GETAC - Place du Midi 40 – 1951 Sion - 027 606 15 90 - www.vs.ch/cch/getac